



La Division scolaire franco-manitobaine est à la recherche de candidat(e)s pour combler le poste suivant à l'École Lagimodière (Maternelle à la 8^e année) :

Auxiliaire – 6,00 heures par jour

Catégorie salariale 1 – 2,67 h/jr

Catégorie salariale 2 – 3,33 h/jr

Poste permanent

Les candidat(e)s doivent :

- détenir un certificat d'auxiliaire en enseignement (atout)
- posséder un diplôme d'études secondaires
- posséder d'excellentes connaissances du français et anglais parlé et écrit
- avoir d'excellentes habiletés de communication
- avoir des connaissances et aptitudes en informatique, numératie et littéracie
- démontrer la capacité de travailler en équipe et avoir de l'entregent
- démontrer de l'enthousiasme, de la débrouillardise et une ouverture d'esprit
- collaborer étroitement avec l'équipe-école
- adhérer à la philosophie de l'école
- adhérer à la philosophie d'inclusion
- promouvoir la mission de la DSFM et de la communauté scolaire
- avoir un permis de conduire valide et accès à une voiture
- pouvoir accompagner une élève à un placement de travail à l'extérieur de l'école
- pouvoir accompagner une élève en utilisant le transport en commun

Il sera un atout si le/la candidat(e) :

- a suivi des cours dans le domaine de santé, RCP et/ou premiers soins

Échelle salariale : Catégorie salariale 1 – 19,96 \$ à 23,30 \$

Catégorie salariale 2 – 22,05 \$ à 26,03 \$

L'entrée en fonction se fera dès que possible.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande, accompagnée d'un curriculum vitae en français et trois (3) noms de référence à la direction de l'école avant **16 h, le 26 novembre 2021**.

Monsieur Patrice Harvey, directeur

École Lagimodière

361, rue Senez

Lorette (Manitoba) R5K 1E3

Courriel : patrice.harvey@dsfm.mb.ca

Téléphone : (204) 878-3621

Télécopieur : (204) 878-2866

N.B. Seulement les personnes choisies pour une entrevue seront contactées. La personne retenue pour ce poste devra soumettre l'originale d'une vérification du casier judiciaire appelé à travailler auprès des personnes vulnérables et l'originale d'une vérification du registre concernant les mauvais traitements récents de moins de 12 mois, jugée satisfaisante par l'employeur avant d'entrer en poste. Les coûts associés aux vérifications sont la responsabilité du candidat retenu.

Numéro de poste : 72-AUX-21